AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 551-1



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 8 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 551-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 551 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au www.ndip.org.

Que ce règlement entre en vigueur le 17 juin 2021.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 17 JUIN 2021.

Me Catherine Fortier-Pesant Greffière
